



OFFRE DE SERVICE DRIEETS -UD 75

Information sur le droit du travail à destination des apprentis

Le service de renseignement en droit du travail de Paris est un service de la DRIEETS -Unité départementale de Paris.

Le SRDT est un service public à destination des salariés et des employeurs du secteur privé.
Il a pour fonction :

- De renseigner les usagers sur l'application du droit du travail qui découle du code du travail, des conventions collectives, des accord de branche et d'entreprises.... ;
- De conseiller les usagers sur les meilleurs stratégies à adopter face aux problématiques qu'ils rencontrent dans la cadre de leur travail ;
- D'orienter les usagers vers des interlocuteurs internes ou externes à la DRIEETS.

Au travers des demandes qui nous parviennent ou des situations qui nous sont signalées concernant les apprentis, il nous apparaît qu'une information en amont les concernant pourrait être pertinente.

En effet, les apprentis sont parfois mal informés de leurs droits et obligations, et de fait peuvent se retrouver en difficulté sans connaître les moyens d'action à leur disposition.

Ainsi, dans le cadre de sa mission de service public le service des renseignements en droit du travail de l'UD de Paris vous propose une action d'information à destination des apprentis déclinée de la manière suivante :

- Une présentation de la réglementation applicable(contrat de travail,rémunération, durée du travail, santé au travail..);
- Un temps d'échange avec les apprentis.

Nous vous proposons d'intervenir au sein de votre établissement sur une demi journée.

L'animation de cette action est assurée par deux agents chargés de renseignement en droit du travail de l'UD 75.

Si cette action vous paraît pertinente, nous sommes à votre disposition pour échanger sur les modalités concrètes d'organisation de ce temps d'information.

Contact : Mina QUENUM-SANFO, cheffe du service des renseignements en droit du travail de l'unité départementale de Paris.

Mail : Mina.quenum-sanfo@drieets.gouv.fr

Téléphone : 01 70 96 19 99

